



Qualifications des chefs de courses et compétences pour mener des courses de notre section

Tu es chef(fe) de course (CdC) et tu te demandes quels types de courses tu peux organiser pour la section ? Voici ci-dessous quelques recommandations générales. Si tu as des questions, n'hésite pas à contacter la commission des courses HIVER ou ÉTÉ. Bonnes courses à toi !

CdC HIVER I / CdC raquettes:

En hiver : Course de ski de rando, degré F-AD, sans glacier

En été : Course d'alpinisme été, degré F-PD, sans glacier

Avec le cours ÉTÉ de la section comme perfectionnement¹ : courses sur glacier en été comme en hiver

CdC HIVER II : En hiver : Course de ski de rando et ski-alpinisme sur glacier, degré F-D

En été : Course d'alpinisme été, degré F-AD avec glacier

CdC ÉTÉ I : En hiver : Avec un cours avalanches avancé comme perfectionnement : courses de ski de rando, degré F-PD avec glacier

En été : Course d'alpinisme été, degré F-AD avec glacier, via ferrata²

CdC ÉTÉ II : En hiver : Avec un cours avalanches avancé comme perfectionnement : courses de ski de rando, degré F-AD avec glacier

En été : Course d'alpinisme été, degré F-D avec glacier, via ferrata²

CdC escalade: En hiver : Avec un cours avalanches avancé comme perfectionnement : courses de ski de rando, degré F-PD sans glacier

En été : Courses d'escalade, pas en haute-montagne, sans glacier, via ferrata²

Avec le cours ÉTÉ de la section comme perfectionnement¹ : courses d'escalades alpines avec glacier

CdC randonnée pédestre :

En hiver : Avec un cours avalanches avancé comme perfectionnement : courses de ski de rando, degré F, sans glacier.

En été : Randonnées pédestres, degré T1-T4 et courses d'alpinismes été, degré F, sans glacier.

Avec le cours ÉTÉ de la section comme perfectionnement¹ : courses de randonnées glaciaires en été, degré F.

¹ Il s'agit de participer au cours de perfectionnement du vendredi et d'être moniteur d'un groupe le samedi et dimanche.

² Il est recommandé d'avoir participé au cours de via ferrata du CAS central



CdC randonnée alpine :

En hiver : Avec un cours avalanches avancé comme perfectionnement : courses de ski de rando, degré F, sans glacier.

En été : Randonnées pédestres et alpines, degré T1-T6 et courses d'alpinisme été, degré F, sans glacier.

Avec le cours ÉTÉ de la section comme perfectionnement¹ : courses de randonnées glaciaires en été, degré F-PD.

Sans qualification ou CdC avec qualification suspendue :

En hiver : Avec un cours avalanches avancé comme perfectionnement, le CdC en question peut organiser des courses de ski de rando, degré F, sans glacier

En été : Avec le cours ÉTÉ de la section comme perfectionnement¹, le CdC en question peut organiser des courses d'alpinisme été, degré F.

Remarques : Les chefs de courses organisant une course relevant du besoin de formation (ski de rando et alpinisme au-delà de F, rando alpine (au-delà de T4) et escalade tout niveau) doivent être à jour avec leur perfectionnement.

Les moniteurs J+S actifs peuvent être reconnus CdC dans leur domaine de qualification.

Outre les qualifications, l'expérience du CdC est aussi très importante.

C'est toujours la commission ÉTÉ, respectivement HIVER qui décide si les chefs de courses sont compétents pour mener les courses proposées.